



inspiRe

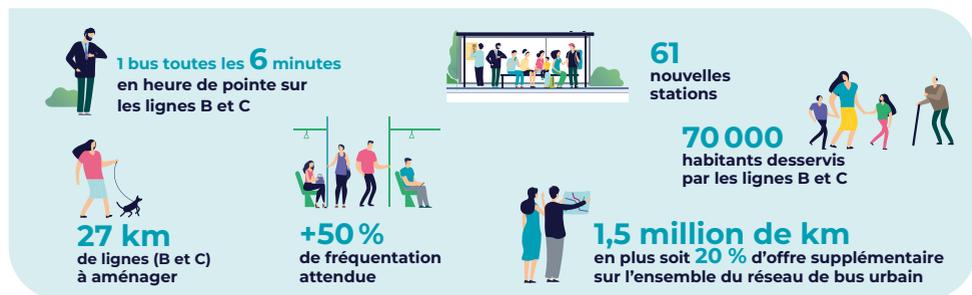
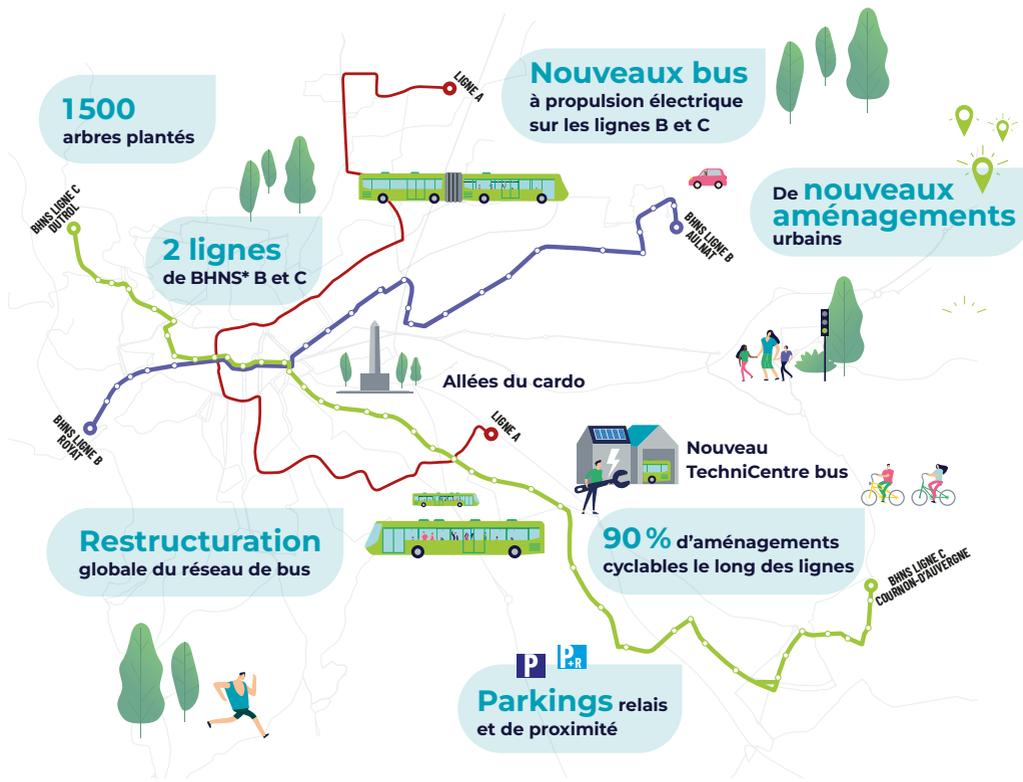
un nouveau souffle pour nos mobilités

TOUT SAVOIR SUR LE PROJET

Restructuration du réseau
de transport public
de l'agglomération clermontoise
et mise à Haut Niveau de Service
des lignes B et C

MAI 2023

Le projet en bref



* Bus à Haut Niveau de Service



Une métropole qui respire!

Le projet InspiRe a pour objectif de restructurer le réseau de transport public métropolitain et d'offrir un nouveau souffle aux mobilités sur le territoire. InspiRe, c'est aussi la perspective d'une métropole plus accessible à tous et plus respectueuse de l'environnement.

■ LA VOITURE ENCORE TROP PRÉSENTE

Le cœur de Clermont-Ferrand et les centres-villes de sa proche couronne sont densément peuplés. Aujourd'hui, malgré le développement des transports publics, la voiture reste le premier mode de déplacement des habitants du territoire: 73 % des déplacements domicile-travail se font en voiture, avec 1,03 personne en moyenne par véhicule, tandis que 26 % seulement des petits trajets quotidiens (de 1 à 3 km) s'effectuent à pied ou à vélo¹.

■ VARIER LES MODES DE DÉPLACEMENT

L'espace urbain est majoritairement occupé par les voitures et la qualité de vie des habitants s'en ressent. Avec deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), la restructuration du réseau de transport, le développement des pistes cyclables et la création de parkings relais, le projet InspiRe renforcera les alternatives possibles à l'usage de la voiture en ville.

■ RENDRE NOTRE MÉTROPOLE ENCORE PLUS ACCESSIBLE EN BUS

Le projet irriguera tout le territoire, rapprochant chacun de son lieu de travail, des services essentiels et des activités du quotidien. Grâce à des possibilités d'itinéraires plus nombreuses, il sera plus simple, plus rapide et plus agréable de se rendre d'un point à un autre de la métropole. Chaque habitant sera à 30 minutes des services essentiels, et chaque commune sera à 30 minutes d'une centralité urbaine en transport en commun.

■ UN ESPACE URBAIN MIEUX PARTAGÉ

Bien plus qu'un nouveau réseau de transport, InspiRe vise aussi à améliorer et à embellir notre cadre de vie. Les aménagements urbains ou paysagers prévus le long des lignes B et C permettront aux différents modes de déplacement (marche, vélo, bus ou voiture) de coexister harmonieusement tout en favorisant la sécurité de tous.

¹ Résultats de l'Enquête Déplacement Grand Territoire (EDGT) réalisée en 2012

Les futures lignes B et C



La restructuration du réseau de transports en commun

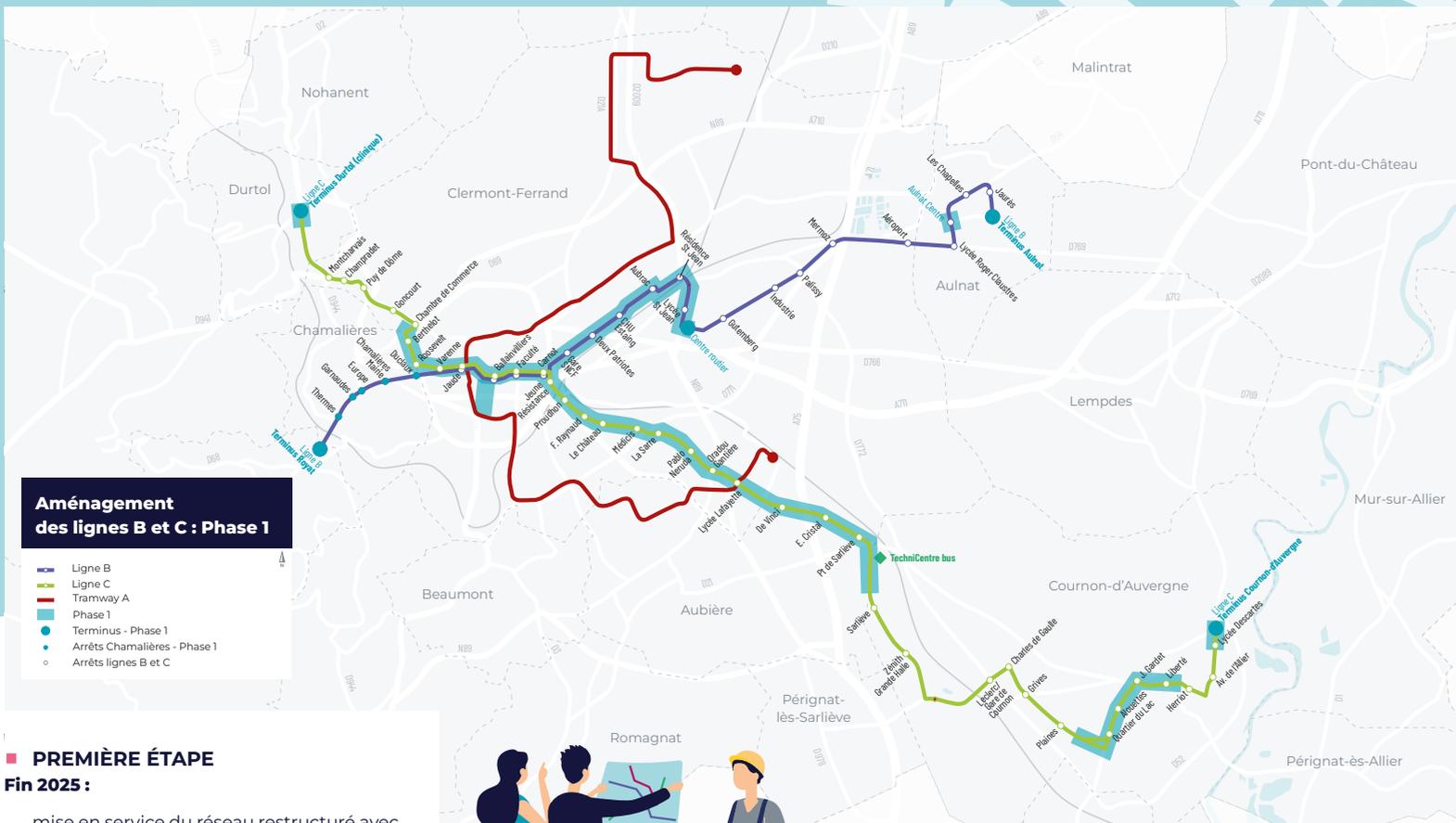
Le projet InspiRe comprend la restructuration du réseau de transports en commun. Sur le territoire de la métropole, 6 lignes de transport en commun génèrent plus de 80 % du trafic voyageurs.

Parmi elles, les lignes B et C actuelles sont les deux les plus fréquentées du réseau, après la ligne A de tramway. C'est pourquoi elles ont été choisies pour devenir des lignes structurantes à haut niveau de service, à partir de leur tracé actuel et de celui de la ligne 10. Elles desserviront un quart des habitants, 40 % des emplois et un tiers des étudiants de la métropole.

Le nouveau réseau offrira aussi des temps de parcours améliorés, plus de régularité, plus de ponctualité, plus de confort et de sécurité, des plages horaires amplifiées... avec pour objectifs:

- 20 % d'offre supplémentaire sur le réseau de bus urbain (lignes B et C comprises);
- un service accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite (PMR et divers handicaps), ainsi que la mise en place de tarifs solidaires;
- une offre qui permettra de relier n'importe quel centre-bourg de la métropole à une centralité urbaine en seulement 30 minutes.

Une réalisation en deux temps



Aménagement des lignes B et C : Phase 1

- Ligne B
- Ligne C
- Tramway A
- Phase 1
- Terminus - Phase 1
- Arrêts Chamalières - Phase 1
- Arrêts lignes B et C

■ PREMIÈRE ÉTAPE Fin 2025 :

- mise en service du réseau restructuré avec les deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service B et C sur 27 km;
- aménagements urbains des centres-villes;
- ouverture de nouveaux parkings relais;
- déploiement des nouveaux bus électriques et de leur système de charge;
- achèvement de l'ensemble des terminus (Aulnat, Cournon-d'Auvergne, Durtol, Royat et le terminus partiel du Brézet);
- mise en service du TechniCentre bus à Cournon-d'Auvergne.



■ DEUXIÈME ÉTAPE

Mi-2027, livraison progressive des derniers tronçons avec la poursuite des aménagements urbains dans les secteurs non réalisés en phase 1.

Une nouvelle offre de parking

La métropole possède actuellement plusieurs parcs relais: Henri-Dunant (550 places), les Pistes (400 places), Croix-de-Neyrat (240 places), Margeride (110 places) et La Pardieu (120 places).

Dans le cadre d'Inspire, plusieurs solutions sont à l'étude :

- améliorer l'attractivité des parcs relais existants;
- créer de nouveaux parcs relais: le Breuil à Royat, le Centre Routier au Brézet, le Rivaly avenue du Puy-de-Dôme, la Pardieu avenue Ernest Cristal à Clermont-Ferrand, la Grande Halle et le quartier des Toulaits à Cournon-d'Auvergne, la gare à Aulnat;
- expérimenter des parcs relais sur des zones de stationnement existantes, le long des lignes de transport en commun pour répondre aux besoins.



Allées du cardo

La métamorphose urbaine de la métropole

InspiRe est l'occasion unique de redessiner et de redistribuer l'espace urbain le long du tracé des deux lignes. C'est une ambitieuse transformation qui s'engage : remodelage de places et de carrefours, nouveau mobilier, meilleures liaisons entre les différents quartiers...

Plusieurs espaces publics vont également être remodelés et végétalisés, offrant une place prépondérante aux piétons, aux cyclistes et aux usagers des transports collectifs.

Des espaces de vie repensés et plus agréables

■ SQUARE DE LA JEUNE RÉSISTANCE

Le square est un site à la confluence de l'hypercentre, d'axes routiers majeurs et de lieux générateurs de déplacement (notamment la gare SNCF). Les futurs aménagements prévoient : la recomposition des franges végétales, le traitement des sols pour unifier les deux squares, de nouveaux alignements d'arbres, un parvis piétonnier devant le lycée Jeanne-d'Arc.



■ LES ALLÉES DU CARDO

La requalification progressive de la place et de la rue Ballainvilliers, de l'avenue Vercingétorix, du boulevard Maréchal Joffre et de la place Renoux à Clermont-Ferrand, illustre la transformation du cœur de la métropole : les espaces publics sont recomposés, préfigurant la ville de demain, apaisée, accueillante, résiliente.

Celle-ci offre une place prépondérante aux piétons, cyclistes et usagers des transports en commun autour d'un pôle d'échanges rassemblant plusieurs lignes fortes du futur réseau de bus. L'espace public est revisité : la végétation est généreuse et le paysage urbain est réinventé permettant ainsi d'agir sur les îlots de chaleur.

Installées sur l'ancien « cardo » (axe Nord-Sud) de la cité antique, les Allées du cardo, fraîches et ombragées, composeront une véritable « allée des arts et des savoirs ». Elles connecteront les grands équipements scéniques (Scène Nationale et Maison de la Culture), les lieux culturels de premier plan (Fonds Régional d'Art Contemporain Auvergne, musées Bargoin et Lecoq, bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu), les équipements universitaires et le Jardin Lecoq au centre ancien de la ville et à ses sites d'intérêt touristique majeurs (cathédrale, basilique Notre-Dame-du-Port, zones piétonnes des quartiers médiévaux...).

■ PLACE DE LA RÉPUBLIQUE DE COURNON-D'Auvergne

Quartier emblématique de la mémoire collective des Cournonnais, le cœur de ville de Cournon-d'Auvergne deviendra plus attractif en lien avec l'héritage historique du centre-bourg et les paysages environnants. Il sera un lieu de vie partagé où il fera bon flâner et se rencontrer.

On y retrouvera des surfaces végétalisées adaptées au changement climatique et des espaces publics agréables à vivre pour tous.

Fruit d'une co-construction de plusieurs mois avec les habitants au travers d'ateliers participatifs, le projet final permet de faire le trait d'union entre le passé, caractérisé par un centre-ville de transit adossé au patrimoine architectural de la commune, et une vision pour l'avenir : celle d'un cœur de ville apaisé et ombragé, imaginé autour d'une grande place et d'une promenade commerçante, ainsi qu'un jardin ouvert à tous. Les Cournonnais, les habitants de la métropole ou encore les touristes de passage pourront ainsi découvrir et/ou se réapproprier une place de la République durablement transformée et animée.





Terminus Durtol

■ DURTOL

Le terminus de la ligne C se situe devant la clinique de Durtol. Le parking actuel sera remplacé par l'espace de recharge et d'attente des bus, et un parking de 166 places sur 2 étages, équipé d'ombrières recouvertes d'installations photovoltaïques.

■ AULNAT

Le secteur d'Aulnat, à l'entrée de la métropole, est à l'extrémité Est de la ligne B. Celle-ci a pour objectif de desservir à la fois l'aéroport, la zone résidentielle et la halte ferroviaire. L'arrivée de la ligne de bus est l'occasion d'une transformation urbaine de ce site au profit des modes doux: traitement paysager avec la création de franges végétales, sécurisation des itinéraires pour les piétons et les cycles, aménagement de lieux d'attente...



Mairie d'Aulnat

■ BOULEVARD SAINT-JEAN

Le quartier Saint-Jean, situé à proximité de lieux stratégiques deviendra un site urbain majeur de la métropole.

Les futurs aménagements de la ZAC et le quartier seront desservis par la ligne B.

Le boulevard Saint-Jean sera apaisé de la forte circulation actuelle grâce à une réduction des voies au profit des piétons, cyclistes et du BHNS. Celui-ci s'insère en site propre bidirectionnel depuis la résidence Saint-Jean, côté Ouest du boulevard, desservant prioritairement le lycée Gergovie et le gymnase.



La Pardieu

■ QUARTIER PARDIEU

le quartier de la Pardieu au Sud de la métropole est, lui aussi, en pleine mutation. La ligne C emprunte l'axe constitué du boulevard Schumann et de l'avenue Ernest Cristal. Sur cet itinéraire desservant les stations La Fayette, De Vinci, Ernest Cristal, Pont de Sarliève, le projet prévoit la création de boulevards arborés, des aménagements favorisant un meilleur partage des espaces publics et intégrant les modes de déplacement actifs.

■ TECHNICENTRE BUS

Situé dans la commune de Cournon-d'Auvergne, le TechniCentre bus est conçu accueillera:

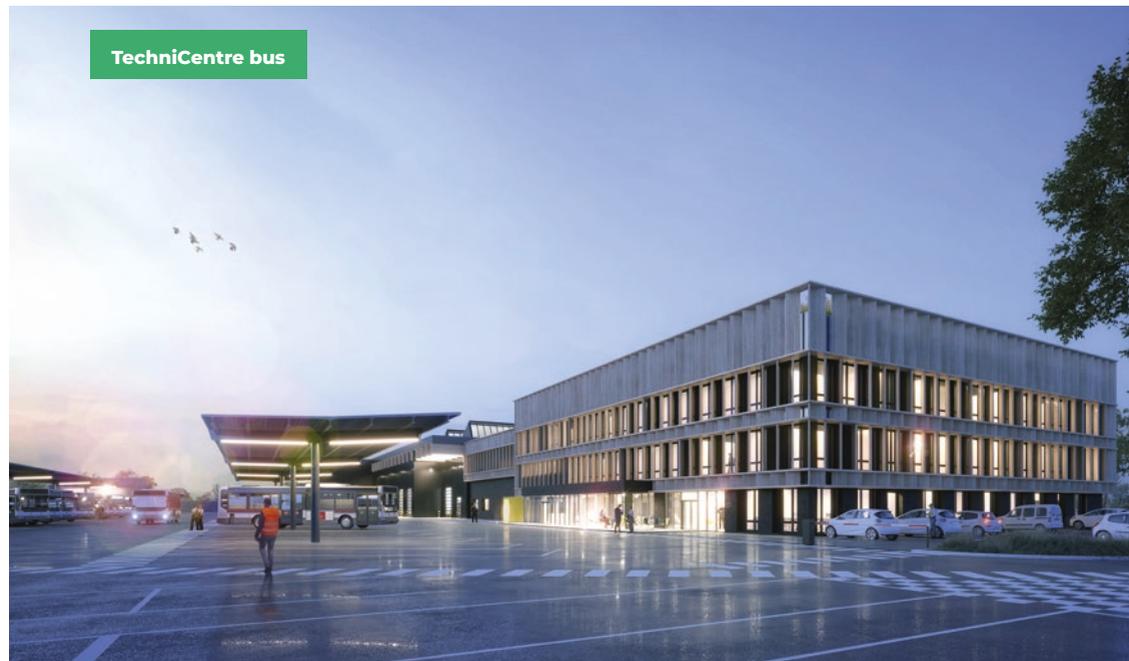
- le nouveau siège social de l'exploitant T2C;
- le centre d'exploitation du réseau de bus qui accompagne l'augmentation progressive de l'offre et du nombre de véhicules du réseau de la métropole clermontoise (de 190 bus propres en 2025 à 230 bus à l'horizon 2030-2032);
- le centre de maintenance d'une flotte de bus progressivement décarbonée (biogaz, électrique, hydrogène);
- l'espace de stationnement de ces bus.

Au-delà de l'architecture durable et de l'intégration paysagère remarquable du site, le TechniCentre bus repose dans sa globalité sur une logique de sobriété, de bien-être des occupants et de gestion du confort en été.

C'est aussi un lieu de production d'énergie qui va améliorer le bilan énergétique de la métropole et conforter le choix des 40 BHNS électriques des lignes B et C. Cette production reposera sur des installations photovoltaïques sur les toitures et ombrières permettant de produire l'équivalent de l'énergie consommée annuellement par les bus des lignes B et C.



Boulevard Saint-Jean



TechniCentre bus



Cap sur la transition écologique et la sobriété énergétique

Dès la conception du projet InspiRe, les équipes du SMTC-AC et de la Métropole se sont engagées dans une démarche exigeante en matière de développement durable. Celle-ci vise notamment à protéger l'environnement et à lutter contre le réchauffement climatique.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE BUS ZÉRO ÉMISSION



Le projet comprend l'acquisition de 40 nouveaux bus électriques de 18 m de long (avec une articulation). Capables d'embarquer 140 passagers, ils rechargeront leurs batteries au départ, à chaque terminus et, si nécessaire, à certaines stations équipées de mâts de charge. Le SMTC-AC a choisi le groupement Hess/Hitachi Energy pour mettre en place un système de transport reconnu pour sa fiabilité, son confort et la sécurité de ses batteries.

LA RÉDUCTION DE LA PLACE DE L'AUTOMOBILE

150 000 voitures circulent quotidiennement sur le territoire métropolitain (hors flux de transit).

1560 places de stationnement public se trouvent dans le périmètre d'Inspire. Le projet prévoit de diminuer le nombre de places de stationnement public de surface pour offrir plus d'espace aux modes de déplacement alternatifs à l'automobile, notamment les transports en commun et les modes actifs.

Une zone réservée aux bus et ayants droit est prévue dans le centre de Clermont-Ferrand (de la rue Blatin à l'avenue Carnot) : les rues concernées ne seront accessibles en voiture qu'aux riverains et autres ayants droit (liste précise en cours de définition). Cet aménagement permettra aux bus d'être plus rapides, aux piétons et cyclistes de profiter d'un secteur apaisé et plus attractif sur le plan commercial.

LE DÉVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

InspiRe vise à renforcer les aménagements cyclables tout au long du tracé des lignes, notamment dans des secteurs qui en sont actuellement dépourvus. Objectif : permettre aux cyclistes de se déplacer confortablement et en toute sécurité. 24 kilomètres d'aménagements seront ajoutés aux 8 kilomètres existants et le nombre de places de stationnement pour les cycles (arceaux, box fermés) sera accru.



Le projet des Allées du cardo - Avenue Vercingétorix

LA VÉGÉTALISATION ET LA LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

À terme, il y aura deux fois plus d'arbres dans le périmètre du projet : 1500 arbres seront plantés pour réaliser les nouveaux aménagements, tandis que 400 seront coupés (dont 200 en mauvais état phytosanitaire). La diversification des essences permettra de favoriser le développement de la biodiversité, de s'adapter au changement climatique et de lutter contre les maladies.

Par ailleurs, les futurs aménagements prévoient la création d'espaces verts supplémentaires, notamment dans des secteurs actuellement très peu végétalisés, qui contribueront à lutter contre les îlots de chaleur (exemple : les Allées du cardo).

DES EFFORTS POURSUIVIS EN MATIÈRE DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

De nombreuses actions ont déjà été réalisées dans le domaine de l'éclairage public : remplacement des équipements les plus énergivores, optimisation de la puissance des sources lumineuses, abaissement de l'intensité lumineuse au cours de la nuit. L'objectif d'Inspire : une réduction d'environ 22 % de la consommation de l'éclairage public.

Le dialogue continue

Le projet InspiRe concrétise l'ambition de construire une métropole plus durable, formalisée dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la métropole approuvé en 2019. Le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole se sont engagés à maintenir un dialogue constant avec :

- les acteurs du territoire (rencontre des comités de quartiers, rencontre avec les commerçants, réunions du comité des partenaires);
- les habitants et les usagers (concertation préalable, réunions publiques, enquête publique, événements grand public en présence de l'équipe du projet).

Ces temps de rencontre et d'échange se poursuivent afin de continuer à améliorer le projet.



Le vrai-faux d'InspiRe

Les arbres seront coupés avenue de Royat à Chamalières

Faux

Il n'a jamais été question de couper les arbres de l'avenue de Royat. Par ailleurs, le SMTC-AC et la Métropole, face aux autres inquiétudes exprimées, ont décidé de maintenir l'avenue dans son état actuel. Les bus ne bénéficieront pas d'une voie réservée sur cette avenue.

Le centre-ville deviendra piéton, on ne pourra plus y aller en voiture

Faux

Aucune rue ne sera piétonnisée par InspiRe. L'accès au centre-ville, notamment aux parkings souterrains, sera toujours possible.

InspiRe va réduire la place de la voiture dans le centre-ville de Clermont-Ferrand : zone réservée aux bus et ayants droit de la rue Blatin à l'avenue Carnot, voies réservées aux bus, suppression de stationnements sur voirie. Ces changements faciliteront et sécuriseront la circulation de tous les autres modes de déplacements (en bus, à vélo, à pied...), ce qui constitue une attente forte de la part de ces usagers.



Les parkings privés ne seront plus accessibles

Faux

Chaque riverain pourra accéder à son bien, qu'il soit locataire ou propriétaire. Les habitants dont les garages donnent sur une voie de bus en site propre auront toujours la possibilité d'accéder à leur parking. De façon générale, les voies de bus seront utilisables par les services de secours et d'urgence. En parallèle, le projet prévoit de développer les parcs relais.

Les places de livraison et les places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) seront maintenues

Vrai

Si InspiRe prévoit la suppression de nombreuses places de stationnement en centre-ville au profit de places disponibles dans les futurs parcs relais, le nombre de places de livraison ou PMR sera maintenu.

L'équipe InspiRe n'écoute pas les habitants, la concertation ne sert à rien

Faux

Après la concertation préalable, le projet InspiRe a clairement évolué, au-delà du choix des variantes proposées. Exemples : la desserte de Durtol et l'abandon du site propre avenue de Royat à Chamalières. À la demande des comités de quartier, des commerçants et des acteurs économiques, le projet a notamment évolué sur deux secteurs avec le maintien dans les deux sens de la circulation automobile :

- en bas de l'avenue Bergougnan ;
- rue de l'Oradou : à la sortie du boulevard Bingen et à l'entrée de la rue de l'Oradou (côté Est).

Le projet InspiRe ne concerne que Clermont-Ferrand, comme d'habitude

Faux

InspiRe comprend la restructuration globale du réseau de transport de l'agglomération clermontoise qui desservira toutes les communes de la métropole. Le SMTC-AC a fait le choix de construire le nouveau réseau de bus sur la base d'un dialogue approfondi avec les équipes municipales pour proposer le meilleur réseau dont la mise en service est prévue fin 2025. Une première version de réseau figure dans le dossier d'enquête publique. Le travail se poursuit pour consolider le tracé des futures lignes et le niveau d'offre de chacune (nombre de courses par jour, amplitude horaire...).

■ UNE QUESTION SUR LE PROJET INSPIRE ?

Contactez-nous :

Par téléphone : **06 15 76 29 41**

Par mail : **contact@inspire-clermontmetropole.fr**

Ou en ligne via notre formulaire de contact.

www.inspire-clermontmetropole.fr

 @InspireClrmntMetropole

 @InspireClermontMetropole

 @InspiRe - Clermont Métropole